



## **PRÉFÈTE DE LA LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Saint-Étienne, le 20 octobre 2020

### **ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE**

#### **VIGILANCE VENT**

**Mesdames et Messieurs les maires bonjour,**

**Suite aux informations données par Météo-France, la préfecture de la Loire communique :**

Météo-France vient de placer le département de la Loire en vigilance «ORANGE» pour le phénomène VENT VIOLENT. Le début de l'épisode est attendu ce mardi 20 octobre en début de nuit jusqu'à demain matin.

L'ensemble du département sera touché. Le massif du Pilat sera particulièrement concerné avec des rafales pouvant atteindre jusqu'à 120 km/h. Les agglomérations stéphanoises et roannaises seront également touchées, avec des rafales pouvant dépasser les 100 km/h. La plaine du Forez connaîtra des rafales entre 80 et 90 km/h

Il est donc conseillé de limiter les activités en extérieur, les déplacements, de ne pas se promener en forêt, de rester attentif face aux chutes d'objets divers et d'être vigilant en cas d'organisation de manifestations publiques en particulier quant à l'utilisation de chapiteaux. .

Pour plus d'informations, et afin de suivre l'évolution de cet événement météorologique, nous vous invitons à consulter le site de Météo France : [www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com).